

SERVICE DE LA RELATION AVEC LES
HABITANTS, DE LA DÉMOCRATIE LOCALE ET DE
LA VIE ASSOCIATIVE
Tel : 01 42 31 82 07
a.hanafi@chatillon92.fr

**À l'attention des membres du
conseil de quartier
Maison blanche - Vauban**

Châtillon, le 02 juin 2025

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir, avec Monsieur Christophe MOUTON, mon adjoint délégué à la démocratie locale, de vous convier à assister à la prochaine réunion du conseil de quartier Maison Blanche-Vauban présidé par **Monsieur Stéphane JACQUOT**, Maire adjoint.

**Judi 12 juin 2025 à 20H00
À l'espace de Maison Blanche**

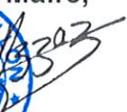
Déroulé de la séance

- 1- Approbation du procès-verbal de la séance de la séance du 6 février 2025
- 2- Intervention de Vallée Sud Grand Paris sur la gestion des déchets
- 3- Communication générale
- 4- Retour sur la réunion du 26 mai de la CCPA (Commission Communale Pour l'Accessibilité)
- 5- Point sur l'avancement du projet de construction des Arues, notamment sur la demande de permis de construire déposée en janvier
- 6- Point sur les logements sociaux (conditions d'attributions, nombre de demandes et nombre de logements octroyés, quid des logements libres qui ne sont pas encore attribués ?)
- 7- Point agenda de la ville
- 8- Point sur la proposition de projet de station Vélib' dans le quartier transformé en un vœu par le conseil de quartier.
- 9- Temps d'échanges avec les conseillers de quartier
- 10- Date du prochain conseil de quartier

J'attire votre attention sur le fait que certaines informations contenues dans les différents dossiers qui vous sont communiqués sont susceptibles de relever du secret des affaires et ne peuvent en conséquence être communiquées à des tiers.

Certains documents peuvent également contenir des données personnelles protégées par la réglementation relative à leur collecte, accès, utilisation et communication par la commune. À ce titre, conformément au règlement européen n°2016/679/UE sur la protection des données personnelles du 27/04/2016 et à la loi informatique et libertés n°78-17 du 06/01/1978, elles ne peuvent être transmises, cédées, ni échangées à des tiers.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mon fidèle dévouement.

La Maire,

Nadège AZZAZ